LICENCES HANDBALL : QUEL JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ?

Le guide pratique des clubs



LIGUE RÉGION SUD HANDBALL

1



2 POUR LES MINEURS

Carte d'identité : 10 ans, sans prolongation.



3 POUR LES MINEURS

AUTRES JUSTIFICATIFS ACCEPTÉS
(selon les consignes de la Ligue)



Passeport en cours de validité.



Livret de famille : page du licencié.



Récépissé de demande de CNI à la mairie + ancienne carte.

4 POUR LES MAJEURS CNI ANCIENNE

15 ans si délivrée à une personne **majeure entre 2009 et 2013.**
À condition d'avoir été majeur dans cette période ET que la carte était encore valide au 1er janvier 2014.





Les cartes antérieures à 2009 n'ont pas cette prolongation.

5 POUR LES MAJEURS LES DIFFÉRENTS MODÈLES

Ancien modèle délivré à partir de 2014 :





Nouveau format carte bancaire :





6 POUR LES MAJEURS

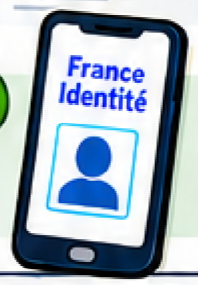
AUTRES JUSTIFICATIFS ACCEPTÉS
(selon les consignes de la Ligue)



Passeport en cours de validité.



Récépissé de demande en mairie.

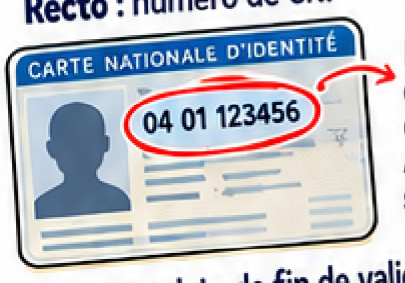


Justificatif d'identité à usage unique (France Identité).

7 OÙ LIRE LA DATE ?

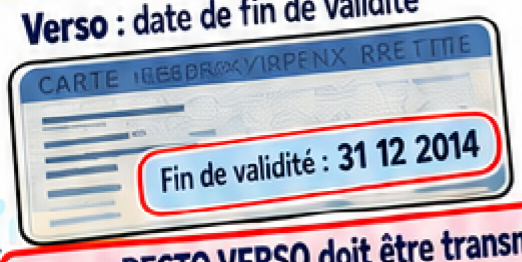
Ancienne CNI :
date de fin de validité au verso, vérifier la prolongation possible.

Recto : numéro de CNI



Les 2 premiers chiffres = année de dépôt. Ajouter 10 ou 15 ans selon l'année.

Verso : date de fin de validité



Le scan RECTO VERSO doit être transmis pour les anciennes CNI.

Nouvelle CNI :
la date de fin de validité est au recto, en bas à droite.



8 ATTENTION !

Pour les MAJEURS : ni livret de famille, ni permis de conduire
(ne justifie pas la nationalité).





9



Des questions complémentaires ?

Contact :
6300000.sr@sud.ffhandball.net